

le long d'une droite allant de la base de la nageoire caudale à la marge cervicale).

Pour les expéditions commerciales, les renseignements suivants doivent figurer sur chaque contenant :

tailles minimum et maximum des pièces

nombre minimum et maximum des pièces par contenant

poids minimum et maximum par pièce

Catégories commerciales :

Catégorie A : Pièces de poids supérieur à 700 g (salées séchées) ou supérieur à 1 000 g (saumurées). Les caractéristiques suivantes sont considérées comme des défauts pour cette catégorie :

a) Fente incomplète (touchant le tiers du produit ou davantage) qui nuit à la bonne apparence du produit.

b) Présence de caillots, de restes de viscères ou d'autres imperfections sur plus de 10 cm<sup>2</sup>.

Catégorie B : Pièces de poids inférieur à 700 g (salées séchées) ou de poids inférieur à 1 000 g (saumurées) qui ne peuvent être préparées convenablement au point d'origine en raison de leur taille réduite et de leur dos étroit. Les caractéristiques suivantes sont considérées comme des défauts pour cette catégorie :

a) Fente incomplète (touchant le tiers du produit ou davantage) qui nuit à la bonne apparence du produit.

b) Présence de caillots, de restes de viscères ou d'autres imperfections sur plus de 10 % de la surface totale de la pièce.

Catégorie C : Pièces qui ne peuvent faire partie des deux catégories qui précèdent en raison de défauts :